

Gestion des ressources humaines spécialité Métiers de l'emploi et de la formation

RNCP5428 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	315
Code(s) ROME	K1801
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Pierre Mendès France Grenoble II (UPMF)

<http://www.upmf-grenoble.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel est un technicien ou cadre moyen apte à travailler dans toutes les structures qui constituent des intermédiaires du marché du travail, en prenant en compte les questions relatives aux parcours professionnels et à l'employabilité, au maintien dans l'emploi, et enfin au recrutement de personnes fragilisées vis-à-vis de l'emploi.

Il connaît les entreprises et le monde du travail et il est capable d'établir des plans d'action dans les domaines du recrutement, du maintien dans l'emploi, du développement de l'employabilité, de la gestion des compétences et de la politique de formation.

Il maîtrise l'organisation des structures intermédiaires de l'emploi et sait informer sur les données administratives et socio-économiques liées à l'emploi (circuits administratifs, aspects réglementaires, marché du travail, métiers, dispositifs de formation...).

Il maîtrise les outils d'analyse du marché du travail et est capable de les mobiliser au service des personnes en recherche d'emploi ou en réorientation professionnelle.

Il connaît et utilise les dispositifs de financement lié à l'insertion professionnelle et à la formation.

Il est capable de rechercher et d'utiliser des informations réglementaires dans le champ de la législation du travail.

Il est apte à construire un dossier administratif lié à un projet de formation et à pouvoir proposer les démarches et moyens les plus appropriés à l'élaboration d'un plan d'action.

Il maîtrise l'outil informatique et est apte à construire et à utiliser des tableaux de bord.

Il est capable de s'adapter à des publics variés pour établir un dialogue.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel exerce son activité dans :

- une structure d'insertion (mission locale, maison de l'emploi, réseau d'insertion des travailleurs handicapés, structure d'insertion par l'activité économique)

- un organisme ou une administration ayant des missions d'insertion (Agefiph, régions, départements, villes)
- un financeur de formation (OPCA, secteur de la formation continue et du conseil en formation)
- une entreprise de travail temporaire
- un cabinet conseil ;
- le service public de l'emploi (ANPE, Assedic), notamment pour la préparation aux concours d'entrée

Il peut prétendre à un emploi de :

- Technicien ou cadre spécialiste des ressources humaines et du recrutement,
- Technicien ou cadre spécialiste de la formation
- Personnel administratif de catégorie A de l'Etat et assimilés
- Personnel administratif de catégorie A des collectivités locales

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 900 €
Familles professionnelles (FAP)	V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	1 138
Jugés difficiles à recruter	36 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE
idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.upmf-grenoble.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/5428/>